



Note de synthèse

Budget primitif 2026

Présentée en Conseil Communautaire,
Le 04 décembre 2025.



Accusé de réception en préfecture
059-245901160-20251204-23781-DE
Date de télétransmission : 08/12/2025
Date de réception préfecture : 08/12/2025

Préambule

L'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales dispose que dans les établissements publics de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu en conseil communautaire sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce dernier s'est tenu à la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole lors du conseil communautaire du 20 novembre 2025.

D'un point de vue méthodologique, le budget communautaire est présenté dans ce document de façon consolidée, par le regroupement du budget général, et des budgets annexes « PLIE », « ZAE », « RU », « Théâtre d'Anzin » ; « Réseau de Chaleur » ; « Port de Plaisance » ; « Réseau Haut débit » ; « Centre d'exposition et de congrès » ; « Stade du Hainaut ». Le budget annexe « Traitement des déchets et assimilés » n'est plus intégré dans la vision consolidée, ce dernier sera clôturé sur l'exercice 2026.

Les budgets annexes « Assainissement collectif » et « Eau potable » par leur nature et leurs enjeux font l'objet d'une présentation spécifique.

Il est également à préciser que les impacts financiers du projet de loi de finances en cours de discussion seront pris en compte dans le cadre du budget supplémentaire de l'exercice à venir.

ERRATUM : la synthèse budgétaire en page 14 a fait l'objet d'une modification entre l'envoi en commission et l'envoi à l'appui de l'ordre du jour du conseil communautaire. Les flux inter-budgets n'avaient pas fait l'objet d'une neutralisation dans la première version, après rectification les dépenses de fonctionnement consolidées s'élèvent donc à 133.2 M€.

Sommaire

I.	Budget communautaire : Analyse du budget primitif 2026	3
1.	Présentation de l'équilibre 2026 du budget principal.....	3
2.	Structuration de la section de fonctionnement	4
a)	<i>Des dépenses de fonctionnement ajustées aux réalisations budgétaires et aux évolutions de périmètre.....</i>	4
b)	<i>Une structuration des recettes impactées par la diminution des produits fiscaux.....</i>	5
c)	<i>Chaîne de l'épargne.....</i>	6
3.	Section d'investissement	7
a)	<i>Vision globale, hors remboursement du capital de la dette</i>	7
b)	<i>Chapitre 16, remboursement du capital de la dette</i>	9
II.	Budgets annexes « Cycle de l'eau ».....	10
1.	Budget Annexe Assainissement collectif	10
2.	Budget Annexe Eau Potable.....	12
III.	Synthèse budgétaire consolidée	14

I. Budget communautaire : Analyse du budget primitif 2026

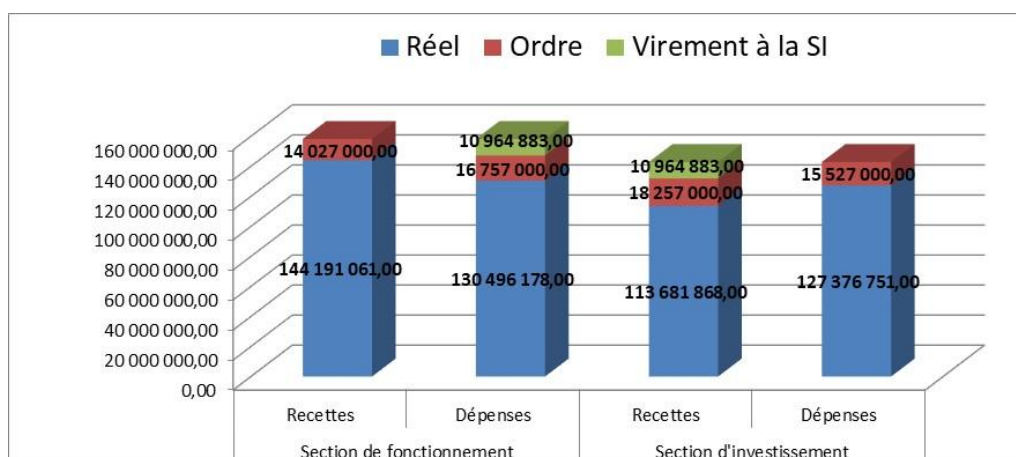
1. Présentation de l'équilibre 2026 du budget principal

En 2026, la masse budgétaire globale du budget principal (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 301 121 812 € et se répartit ainsi :

- Section de fonctionnement : 158 218 061.00 euros ;
- Section d'investissement : 142 903 751.00 euros.

Il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif ;
- Les dépenses et recettes d'ordres qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie, exemple : amortissements, provisions...



Le budget primitif 2026 se caractérise par :

- Une section de fonctionnement 2026 pensée dans la continuité des actions entreprises mais qui reste dans l'expectative des impacts financiers de la loi de finances en cours de discussion ;
- Une section d'investissement traduisant l'ambition de la programmation budgétaire pour cette mandature ;
- Un maintien des taux de fiscalité.

2. Structuration de la section de fonctionnement

La présentation effectuée ci-dessous est une version consolidée du budget communautaire : budget général et budgets annexes consolidés, hors budgets annexes assainissement et eau potable. Dans le cadre de cette présentation, les flux d'équilibre inter-budgets ont fait l'objet d'une neutralisation et les dépenses relatives à des opérations de stock sont retraitées en investissement.

a) Des dépenses de fonctionnement ajustées aux réalisations budgétaires et aux évolutions de périmètre.

Le tableau ci-dessous reprend les propositions budgétaires des services gestionnaires sur les différents chapitres de la section de fonctionnement, hors mouvement d'ordre.

	2023	2024	2025	2026	Evolution en %
Dépenses de fonctionnement	BP	BP	BP	BP	BP 25 / BP 26
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	35 795 717	15 385 387	15 861 172	15 759 185	-0,64%
Chapitre 012 - Ressources humaines	15 927 187	16 309 835	18 644 710	20 351 690	9,16%
Chapitre 014 - Atténuation de produits	34 795 847	35 557 279	33 098 744	33 082 402	-0,05%
Chapitre 65 - Subventions et Participation	28 119 174	52 475 542	52 716 532	53 444 557	1,38%
Chapitre 6586 - Frais de fonctionnement Gpes Elus	75 825	75 825	75 825	75 825	0,00%
Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles	0	15 000	100 000	100 000	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement BG	114 713 750	119 818 868	120 496 983	122 813 659	1,92%
Budget PLIE	694 552	575 985	588 745	516 760	-12,23%
Budget ZAE (hors stocks)	3 245 505	2 671 200	1 569 500	1 529 040	-2,58%
Budget RU	56 500	99 010	91 100	78 010	-14,37%
Budget Théâtre	802 320	757 600	725 615	788 990	8,73%
Dépenses de gestion BA SPA	4 798 877	4 103 795	2 974 960	2 912 800	-2,09%
Budget Réseau de chaleur	301 900	344 000	234 900	343 750	46,34%
Budget Réseau Haut débit	237 600	237 260	310 960	462 810	48,83%
Budget Port de plaisance	174 385	209 900	227 810	296 580	30,19%
Budget Cité des congrès	561 937	671 040	745 100	789 000	5,89%
Budget Stade	1 748 061	2 147 000	1 840 440	1 875 060	1,88%
Dépenses réelles de fonctionnement BA SPIC	3 023 883	3 609 200	3 359 210	3 767 200	12,15%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors dette)	122 536 510	127 531 863	126 831 153	129 493 659	2,10%

En opérations réelles, les dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette) proposées au vote s'élèvent à 129 M€.

En détail et par chapitre :

Le chapitre 011 « Charges à caractère général », d'un montant de 15.8 M€, représente 12.5 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les hausses d'inscription constatées pour permettre le fonctionnement du nouveau service d'archéologie communautaire ou pour l'entretien du foncier communautaire ont été compensées par le réajustement des crédits liés aux dépenses de fluide.

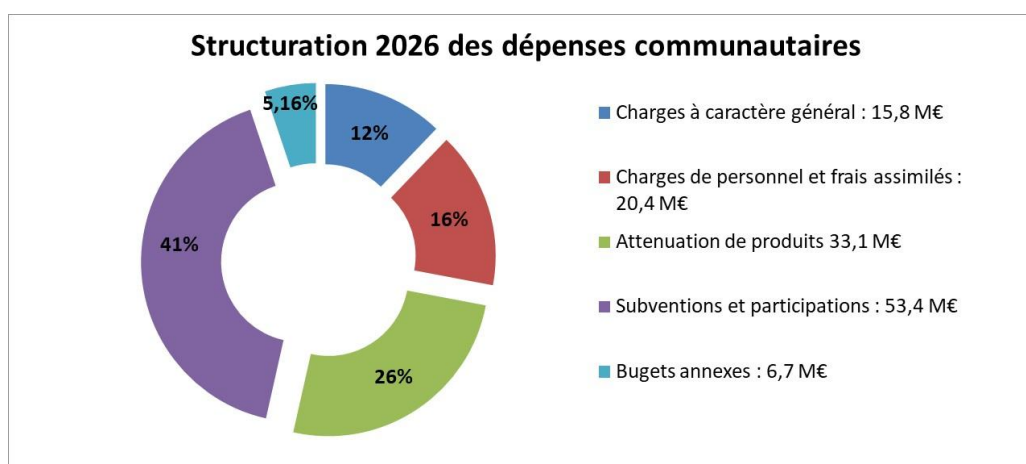
Le chapitre 012 « Charges de personnel » (20.4 M€) est en augmentation par rapport à 2025 de 9%. Le détail de cette inscription est retranscrit dans le Rapport d'orientations budgétaires 2026. Le glissement vieillesse technicité et autres évolutions réglementaires sont également intégrés. Tous budgets confondus, les dépenses de personnel représentent environ 17 % des dépenses de gestion.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » représente désormais le principal poste de dépenses de la collectivité, soit 41 % des dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette). Ce chapitre regroupe les subventions et participations versées par la collectivité, les trois principales étant la participation prévisionnelle au SIAVED (31 M€) ; celle à destination du SDIS (9.1 M€) et celle versée au SIMOUV (4 M€). On retrouve

également dans ce chapitre les participations versées aux délégataires des différentes concessions (550 K€).

Le second poste de dépenses de la collectivité est constitué des atténuations de produits. Il s'agit des reversements de fiscalité à destination principalement des communes membres (attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire...). Elles sont évaluées à 33.1 M€. En 2026, ce chapitre acte la baisse d'attribution de compensation de la ville de Valenciennes pour le transfert de la compétence archéologie de 500 K€ mais se trouve impacté à la hausse par des inscriptions permettant de régulariser le fonctionnement des services communs.

Les budgets annexes de la collectivité totalisent un montant de dépenses de gestion d'environ 6.7 M€, soit 5 % des dépenses de fonctionnement consolidées de la collectivité.



b) Une structuration des recettes impactées par la diminution des produits fiscaux

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 147 M€, soit une baisse de – 1.4 %.

	2023	2024	2025	2026	Evolution en % BP 25 / BP 26
	BP	BP	BP	BP	
Chapitre 70 - Produits des services	2 096 470	1 592 473	1 625 182	2 704 997	66,44%
Chapitres 73 et 731- Impôts, taxes, FPIC, Reversement	95 537 416	104 730 772	107 243 158	105 405 367	-1,71%
Chapitre 74 - Dotations, compensation et subventions	35 323 875	34 023 290	35 796 230	34 557 376	-3,46%
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	1 017 046	1 109 785	1 295 793	1 100 449	-15,08%
Chapitre 76 - Produits financiers	0	133 000	0	100 372	
Chapitre 013 - Atténuation de charges	45 000	162 500	212 500	222 500	4,71%
Chapitre 77 - Produits Exceptionnels	0	0	100 000	100 000	0,00%
Recettes réelles de fonctionnement BG	134 019 807	141 751 820	146 272 863	144 191 061	-1,42%
Budget PLIE	555 960	575 985	588 745	516 760	-12,23%
Budget ZAE (hors stocks)	1 394 771	1 403 710	1 082 500	1 020 100	-5,76%
Budget RU	0	10	10	0	-100,00%
Budget Théâtre	60 000	80 100	100 010	130 010	30,00%
Recettes réelles de fonctionnement BA SPA	2 010 731	2 059 805	1 771 265	1 666 870	-5,89%
Budget Réseau de chaleur	90 000	120 100	120 000	150 000	25,00%
Budget Réseau Haut débit	422 000	576 940	584 000	569 000	-2,57%
Budget Port de plaisance	22 000	22 400	27 710	27 710	0,00%
Budget Cité des congrès	0	14 100	27 500	96 023	249,17%
Budget Stade	700 000	865 100	545 010	530 010	-2,75%
Recettes réelles de fonctionnement BA SPIC	1 234 000	1 598 640	1 304 220	1 372 743	5,25%
Recettes réelles de fonctionnement	137 264 538	145 410 265	149 348 348	147 230 674	-1,42%

Les recettes fiscales représentent toujours 72 % des recettes de fonctionnement de la CA Valenciennes Métropole. La baisse constatée sur ce chapitre résulte des notifications 2025 des produits de fiscalité.

TAUX	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Cotisation Foncière sur les Entreprises	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
Taxe Habitation	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
Taxe Foncière non bâti	3,41%	3,41%	3,41%	3,41%	3,41%	3,41%	3,41%	3,41%	3,41%
Taxe Foncière bâti	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%

Les subventions et dotations représentent 23 % des recettes de fonctionnement de la collectivité et sont principalement constituées des **dotations de l'Etat** qui représentent 33.3 M€.

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 Prev	BP 2026
Dotation Globale de fonctionnement	14 627 993	14 464 733	14 527 263	14 629 976	14 544 059	14 300 000
<i>Dotations d'intercommunalité</i>	1 300 587	1 429 672	1 567 880	1 885 051	2 261 934	2 300 000
<i>Dotations de compensation</i>	13 327 406	13 035 061	12 959 383	12 744 925	12 282 125	12 000 000
Dotation de compensation de la réforme de la TP	8 646 073	8 646 073	8 646 073	8 606 799	7 923 125	7 500 000
Compensations fiscales	9 091 807	9 593 410	10 286 297	11 195 184	11 512 348	11 550 000
TOTAL	32 365 873	32 704 216	33 459 633	34 431 959	33 979 532	33 350 000

Les prestations de services et le produit des redevances et loyers du budget général et des budgets annexes ont été estimés en fonction des tarifs et conventions actuellement appliqués.

c) Chaîne de l'épargne

	2023	2024	2025	2026
	BP	BP	BP	BP
Recettes réelles de fonctionnement	137 264 538	145 410 265	149 348 348	147 230 674
Dépenses réelles de fonctionnement (hors dette)	122 536 510	127 531 863	126 831 153	129 493 659
EPARGNE DE GESTION	14 728 029	17 878 402	22 517 195	17 737 015
Intérêts de la dette	1 538 500	1 747 500	2 849 650	2 086 000
EPARGNE BRUTE	13 189 529	16 130 902	19 667 545	15 651 015

De manière prévisionnelle, il est à constater une contraction de l'épargne brute qui atteindrait 15.6 M€ au BP 2026.

3. Section d'investissement

a) Vision globale, hors remboursement du capital de la dette

	2023	2024	2025	2026
	BP	BP	BP	BP
Section d'investissement - Dépenses				
Subventions d'équipement versées	20 209 983	25 429 563	23 785 150	23 098 830
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	64 787 151	78 628 651	69 987 656	59 264 317
Autres dépenses d'investissement (27 - 26)	0	0	202 000	200 000
Dépenses d'équipement BG	84 997 134	104 058 214	93 974 806	82 563 147
Budget ZAE (yc stocks)	10 484 052	8 529 005	21 968 860	27 997 172
Budget RU (yc stocks)	2 336 000	1 311 075	2 601 500	1 425 000
Budget Théâtre	396 000	288 350	392 000	176 500
Dépenses d'équipement BA SPA	13 216 052	10 128 430	24 962 360	29 598 672
Budget Réseau de chaleur	165 000	60 000	67 500	60 500
Budget Réseau Haut débit	1 035 000	915 000	950 000	950 000
Budget Port de plaisance	1 040 000	1 000 000	78 500	69 000
Budget Cité des congrès	94 200	790 000	398 000	452 500
Budget Stade	838 700	460 000	215 500	390 000
Dépenses d'équipement BA SPIC	3 172 900	3 225 000	1 709 500	1 922 000
Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	101 386 086	117 411 644	120 646 666	114 083 819

	2023	2024	2025	2026
	BP	BP	BP	BP
Section d'investissement - Recettes				
FCTVA et autres dotations (TLE)	2 500 000	2 500 000	4 900 000	4 500 000
Subventions d'investissement reçues	13 717 879	15 535 936	15 089 029	13 677 205
Avances consolidables et prise de capital	502 679	1 482 745	517 373	515 354
Cession	1 905 001	709 500	300 000	1 286 293
Recettes d'équipement BG	18 625 559	20 228 181	20 806 402	19 978 852
Budget ZAE (yc stocks)	2 129 558	2 697 205	6 268 592	8 178 490
Budget RU (yc stocks)	150 000	45 000	45 000	817 000
Recettes d'équipement BA SPA	2 279 558	2 742 205	6 313 592	8 995 490
Budget Réseau Haut débit	125 000	0	0	0
Budget Port de plaisance	0	370 000	0	0
Recettes d'équipement BA SPIC	125 000	370 000	0	0
Recettes réelles d'investissement (hors dette)	21 030 117	23 340 386	27 119 994	28 974 342

	2023	2024	2025	2026
	BP	BP	BP	BP
Maîtrises d'ouvrage déléguées				
Dépenses	11 425 000	10 886 055	13 357 485	17 641 964
Recettes	12 134 002	9 117 216	11 842 485	17 641 964
	709 002	-1 768 839	-1 515 000	0

Ainsi pour 2026, le volume des dépenses d'équipement envisagé sur le budget général et les budgets annexes, hors opérations réalisées pour des tiers, est de 114 M €. Les prévisions de recettes d'investissement sont de l'ordre de 29 M € (FCTVA, subventions, cessions ...).

Les principales dépenses d'investissement 2026

- Développement Economique

LIBELLE	MONTANT
ONNAING – Aménagement du PAVE II	11 724 000 €
MARLY – Aménagement de la Zone des dix Muids	6 535 400 €
MAING – Aménagement de la ZAC de l'Ecaillon	2 809 000 €
BRUAY – Aménagement Europescaut 2	2 042 000 €
Requalification des zones d'activités	1 420 000 €
Relocalisation de l'AFE	2 460 000 €
Subvention au Syndicat Mixte Docks Seine Nord Europe	1 266 300 €
Subvention pour la piste de l'aérodrome	1 000 000 €
Aide à l'investissement	600 000 €
Aide aux commerces de proximité	25 000 €

- NPNRU

LIBELLE	MONTANT
VALENCIENNES-ANZIN – Bleuse Borne - Faubourg de Lille	8 917 000 €
MARLY - La Briquette	2 858 954 €
CONDE – Chanteclerc Le Coq	2 469 000 €
VALENCIENNES – Chasse Royale	1 467 900 €

- Cités minières

LIBELLE	MONTANT
ONNAING - Cité Cuvinot	1 750 000 €
QUIEVRECHAIN - Cité Corbeau	750 000 €
CONDE – Cité Le Jard	500 000 €
VIEUX CONDE – Cité du Rieu	145 000 €

- Centres bourgs

LIBELLE	MONTANT
PROUVY – aménagement espaces publics	1 263 600 €
HERGNIES - aménagement espaces publics	938 000 €

- Friches

LIBELLE	MONTANT
VALENCIENNES – Passage de la Paix	880 000 €
QUAROUBLE - Friche Polka	92 000 €

- Aménagement

LIBELLE	MONTANT
VALENCIENNES - Entrée Nord	6 854 000 €
FRESNES – Rue Jean Jaurès	3 195 000 €
QUIEVRECHAIN – Rue Jean Jaurès	2 500 000 €
AULNOY - Ecoquartier	1 420 000 €
Acquisition de foncier stratégique	1 000 000 €
VALENCIENNES – Place du Canada	680 000 €

- Habitat

LIBELLE	MONTANT
Parc privé	10 500 000 €
Parc social	2 000 000 €
Aire de Grand Passage	1 610 000 €
Cœur de Ville – ORT Habitat foncier gestion	629 000 €

- Fonds Concours

LIBELLE	MONTANT
FSIC 2021-2026	5 500 000 €
Fonds de concours SIMOUV	2 300 000 €
Fonds de concours Energie	2 200 000 €
Fonds de concours Département Contournement nord	1 800 000 €

- Environnement

LIBELLE	MONTANT
Lutte contre les inondations	1 300 000 €
Gestion des eaux pluviales	2 000 000 €

- Culture et Tourisme

LIBELLE	MONTANT
Musée des Arts et de l'Archéologie de Valenciennes	7 200 000 €
Phénix	420 000 €
Acquisition d'œuvre pour le Musée	324 000 €
Réhabilitation du Théâtre d'Anzin	115 200 €
Centre des Arts de la rue – Le Boulon	94 000 €

- Sport

Aménagements au Stade	390 000 €
Réhabilitation du Dojo de Vieux Condé	240 000 €
Patinoire	140 000 €

b) Chapitre 16, remboursement du capital de la dette

Afin d'honorer l'annuité de la dette due en 2026 sont inscrits 6.6 M €, au chapitre 16, pour assurer le remboursement en capital. Ce montant sera éventuellement ajusté en cours d'année en fonction des éventuelles consultations d'emprunt décidées.

Pour assurer l'équilibre budgétaire, il est inscrit un volume prévisionnel d'emprunts de 76 M€ sur le budget général.

II. Budgets annexes « Cycle de l'eau »

1. Budget Annexe Assainissement collectif

A. Vision globale

Les dépenses de gestion inscrites au BP 2026 évoluent pour prendre en considération les impacts du nouveau contrat de concession sur le volet recettes et dépenses tels que décrits dans le rapport d'orientation budgétaire.

Côté dépenses de fonctionnement, les inscriptions prévisionnelles sont quant à elle en augmentation pour permettre les versements dus à l'agence de l'eau mais également prévoir les études identifiées dans le cadre du schéma directeur du cycle de l'eau.

Il est à noter en 2026, un équilibre du budget par ses propres ressources sans appel au budget général

La charge de la dette (intérêt et capital) augmente conformément au travail de fiabilisation de la dette et au recours à l'emprunt effectué en 2025. Une partie de cette dette se trouve remboursée par le SIDEN-SIAN, les opérations en cours de sécurisation seront intégrées dans le cadre du budget supplémentaire.

	2023	2024	2025	2026	Evolution en %
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP	BP 25 / BP 26
Chapitre 70 - Produits des services	13 360 800	14 205 800	16 382 250	17 150 000	4,69%
Chapitre 74 - Dotations, compensation et subventions	720 000	150 000	150 000	0	-100,00%
<i>dont participation BG</i>	220 000	0	0	0	
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	487 400	498 410	501 400	491 500	-1,97%
Chapitre 76 - Produits financiers		89 000	0	0	
Recettes de gestion	14 568 200	14 943 210	17 033 650	17 641 500	3,57%
Chapitre 77 - Produits Exceptionnels	110 000	110 000	110 000	175 000	0,00%
Recettes réelles de fonctionnement	14 678 200	15 053 210	17 143 650	17 816 500	3,92%

	2023	2024	2025	2026	Evolution en %
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP	BP 25 / BP 26
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	1 188 000	1 390 000	1 358 000	2 058 000	51,55%
Chapitre 012 - Masse salariale		400 000	400 000	650 000	62,50%
Chapitre 65 - Subventions et Participation	20	22 010	21 600	30 000	38,89%
Dépenses de gestion	1 188 020	1 812 010	1 779 600	2 738 000	53,85%
Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles	190 000	145 000	150 000	110 000	-26,67%
Dépenses réelles de fonctionnement	1 378 020	1 957 010	1 929 600	2 848 000	47,60%

EPARGNE DE GESTION	13 300 180	13 096 200	15 214 050	14 968 500
Intérêts de la dette	1 616 000	2 700 000	3 076 000	2 280 000
EPARGNE BRUTE	11 684 180	10 396 200	12 138 050	12 688 500
Capital de la dette	5 350 000	6 213 500	6 185 000	7 185 000
EPARGNE NETTE	6 334 180	4 182 700	5 953 050	5 503 500

B. Section d'investissement

Sur la section d'investissement, un travail a été mené sur les prévisions budgétaires notamment sur les autorisations de programme afin d'améliorer les taux de consommation.

	2023	2024	2025	2026
	BP	BP	BP	BP
Investissements Dépenses	19 889 250	25 541 000	35 213 944	34 202 748
Dépenses d'équipement	19 889 250	25 541 000	35 213 944	34 202 748
Autres dépenses	0	0	0	0

Investissements Recettes	0	1 073 461	1 000 000	0
Subventions d'investissement reçues	0	892 461	1 000 000	0
Avances consolidables et prise de capital	0	181 000	0	0

MOD Dépenses	0	244 495	700 000	65 000
MOD Recettes	0	244 495	700 000	65 000
Solde	0	0	0	0

Les principales dépenses 2026 sont les suivantes :

Système STEP de Bruay	8 152 000 € HT
Programme aménagement du territoire dont op en cours	4 872 000 € HT
Système STEP de Valenciennes	3 525 000 € HT
Système STEP de Trith St Léger	3 064 000 € HT
Système ancienne STEP d'Aulnoy	2 394 000 € HT
Système STEP de Fresnes-sur-Escout	1 876 000 € HT
Inventaire patrimonial – métrologie modélisation	1 700 000 € HT
Système STEP de Beuvrages	1 022 000 € HT
Petits travaux de réparation des collecteurs et création de branchements	1 000 000 € HT
Travaux de renforcement et de réparation des STEP	1 090 000 € HT
Frais d'étude	800 000 € HT
Système STEP d'Onnaing	236 000 € HT
Système STEP Saultain	150 000 € HT

Les dossiers réglementaires significatifs sont :

Système de Bruay sur l'Escaut :

- Construction d'un stockage linéaire de gestion de l'eau usée de temps de pluie, à l'amont de la STEP de Bruay sur l'Escaut pour 7 762 000 € HT

Programme aménagement du territoire :

- Poursuite des travaux aux cités minières Cuvinot à Onnaing - Vicq

Système de la STEP de Valenciennes :

- Construction d'un stockage linéaire de gestion de l'eau usée de temps de pluie, rue Jean Jaurès à Marly pour 1 115 000 € HT.

Système de la STEP de Trith :

- Construction d'un stockage linéaire de gestion de l'eau usée de temps de pluie, rue Rucart à Maing pour 2 500 000 €HT.

Système de la STEP d'Aulnoy :

- Requalification de la rue Salengro à Famars pour environ 2 000 000 €HT.

A noter que les 1 000 000 €HT budgétés en réparation concernent, entre autres, une provision pour réparer les réseaux amiante ciment qui s'effondrent régulièrement sur le territoire.

Pour assurer l'équilibre budgétaire, il est inscrit un volume prévisionnel d'emprunts de 28 M€ sur le budget annexe Assainissement.

2. Budget Annexe Eau Potable

A. Vision globale

Comme sur le budget annexe assainissement collectif, les dépenses et les recettes de gestion ont fait l'objet d'ajustements au budget primitif 2026 pour tenir compte de l'évolution du prix de l'eau et intégrer les actions décidées dans le cadre du schéma stratégique.

En dépenses, en sus des inscriptions habituelles, des études ont également été budgétées cette année pour le Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) et pour le Diagnostic Territorial Multi Pressions (DTMP).

Il est à noter en 2026, un équilibre du budget par ses propres ressources sans appel au budget général

	2023	2024	2025	2026	Evolution en % BP 25 / BP 26
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP	
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	1 045 000	865 010	1 505 000	1 502 000	-0,20%
Chapitre 77 - Produits exceptionnelles	0	0	0	50 000	
Recettes de gestion	1 045 000	865 010	1 505 000	1 552 000	3,12%
Recettes réelles de fonctionnement	1 045 000	865 010	1 505 000	1 552 000	3,12%

	2023	2024	2025	2026	Evolution en % BP 25 / BP 26
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP	
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	595 000	353 000	288 000	461 000	60,07%
Chapitre 012 - Charges de personnel		180 000	180 000	360 000	100,00%
Chapitre 65 - Subventions et Participation	8 000	1 010	1 100	28 000	2445,45%
Dépenses de gestion	603 000	534 010	469 100	849 000	80,98%
Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles	0	13 000	11 500	30 000	160,87%
Dépenses réelles de fonctionnement	603 000	547 010	480 600	879 000	82,90%

EPARGNE DE GESTION	442 000	318 000	1 024 400	673 000
Intérêts de la dette	31 000	200	2 000	1 000
EPARGNE BRUTE	411 000	317 800	1 022 400	672 000
Capital de la dette	140 000	105 000	140 000	30 750
EPARGNE NETTE	271 000	212 800	882 400	641 250

B. Section d'investissement

Sur la section d'investissement, un travail a été mené sur les prévisions budgétaires notamment sur les autorisations de programme afin d'améliorer les taux de consommation.

	2023	2024	2025	2026
	BP	BP	BP	BP
Investissements Dépenses	3 103 750	6 812 000	11 375 100	10 514 994
Immobilisations propres	3 103 750	6 812 000	11 375 100	10 514 994
dont immobilisations incorporelles (frais d'études, logiciels,,)	37 500	50 000	50 000	75 000
dont immobilisations corporelles		0	0	0
dont travaux en cours	3 066 250	6 762 000	11 325 100	10 439 994

En matière d'investissement, environ 10.5 millions d'euros HT sont proposés en 2026, il se répartissent ainsi :

Frais d'étude	125 000 € HT
Renouvellement patrimoine	2 900 000 € HT
Travaux de lutte contre les fuites de réseau	1 000 000 € HT
Inventaire patrimoniale – métrologie – modélisation	570 000 € HT
Travaux de réhabilitation des réservoirs	580 000 € HT
Travaux de restructuration eaux brutes	730 000 € HT
Programme aménagement du territoire dont op en cours	4 665 000 € HT

Pour assurer l'équilibre budgétaire, il est inscrit un volume prévisionnel d'emprunts de 10 M€ sur le budget annexe Eau potable.

III. Synthèse budgétaire consolidée

Budget primitif 2026 consolidé* - Dépenses et recettes réelles hors provisions et DMO	
Dépenses 2026	Recettes 2026
<p>Dépenses réelles de fonctionnement : 133,2 M €</p>	<p>Recettes réelles de fonctionnement : 167 M €</p>
<p>Intérêts de la dette : 4,3 M€</p>	
<p>Epargne brute : 29,5 M€</p>	
<p>Remboursement en capital de la dette : 14 M€</p>	<p>Epargne brute : 29,5 M€</p>
<p>Dépenses réelles d'équipement : 159 M€</p>	<p>Recettes d'investissement (FCTVA / Subventions / Cessions...) : 29 M€</p>
	<p>Emprunts : 114,5 M€</p>

* tous budgets yc cycle de l'eau